

APPEL À PROJETS ORMAT 2026

Objectif recyclage matières

Jusqu'à

2 M€

de soutien



BÉNÉFICIAIRES

Préparateurs matières,
recycleurs et transformateurs
qui incorporent des MPR,
quelle que soit leur taille
(PME, ETI, GE)



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Axe 1 : jusqu'à 80% de
soutien et 100 K€ pour les
études

Axe 2 : jusqu'à 60% de
soutien avec des plafonds
selon les matériaux



PÉRIODE

Au fil de l'eau jusqu'à
épuisement de l'enveloppe
budgétaire en 2026

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

ORMAT 2026 soutient les projets :

- ↳ De **préparation et de production de matières premières recyclées** (MPR) à partir de déchets, par des professionnels spécialistes du recyclage ou de la régénération
- ↳ D'amélioration de la recyclabilité des produits dès leurs conception ou **d'incorporation de MPR** dans des produits manufacturés pour les transformateurs
- ↳ De remanufacturing et reconditionnement de batteries

Il s'articule en 6 thématiques matériaux : **Plastique / Textile / Métaux et batteries / Bois / Papier et carton / Verre et matériaux minéraux**

Les opérations éligibles concernent :

- ↳ La préparation et le surtri de déchets,
- ↳ La régénération ou recyclage de déchets selon les matériaux considérés,
- ↳ L'incorporation de MPR en substitution de matière vierge (MPV)
- ↳ Le contrôle qualité et la recyclabilité associés à l'incorporation de MPR
- ↳ Le remanufacturing et régénération des batteries

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises peuvent prétendre à une aide publique sous forme de subventions :

- ↳ **Pour l'axe 1 (études)** : jusqu'à 80% des dépenses et plafonnement à 100 K€
- ↳ **Pour l'axe 2 (investissements)** : entre 40 et 60% avec des plafonds selon les matériaux

POUR ALLER PLUS LOIN

ORMAT 2026 privilégie les **projets à fort impact environnemental**, évalués sur la base de critères technico-économiques rigoureux (gains environnementaux par euro d'aide).

Les opérations soutenues doivent reposer sur des **technologies matures (TRL 7/8)**, dans une **logique d'industrialisation**.

Le dispositif encourage également les démarches collaboratives contribuant à structurer des filières de recyclage cohérentes à l'échelle nationale.

En cas de contraintes budgétaires, la priorité sera donnée aux filières plastiques, textiles et métaux.

Périmètre géographique : National hors région PACA

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

140

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

in www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40

contact@abfdecisions.fr